



HONORAIRES TRANSCATION

(SE CALCULE SUR LE PRIX DE VENTE)

LES PRESTATIONS COMPRENNENT : L'ANALYSE DE MARCHÉ, LE DOSSIER TECHNIQUE, LA MISE EN VALEUR, LE MARKETING DYNAMIQUE, LA MISE SUR LE MARCHÉ, LA SÉLECTION DES ACQUEREURS / BIENS, LA PRÉPARATION DE LA PROMESSE DE VENTE EN LIEN AVEC LES NOTAIRES, LE SUIVI ADMINISTRATIF ET L'ACCOMPAGNEMENT JUSQU'À L'ACTE AUTHENTIQUE.

LA REMUNERATION S'EFFECTUE AU SUCCES, A LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE

MANDAT DE VENTE : HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR OU DE L'ACQUEREUR SELON OPTION

MANDAT DE RECHERCHE : HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

1 – HONORAIRES DE VENTE MAXIMUM D'IMMEUBLES ANCIENS / VILLAS / APPARTEMENTS

PRIX DE VENTE	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
INFÉRIEUR A 100 000€	Forfait à 8000€	Forfait à 7000€
DE 100 001 à 200 000€	8%	7,5%
DE 200 001 à 300 000€	7,5%	6,5%
DE 300 001 à 400 000€	7%	6%
DE 400 001 à 500 000€	6%	5%
500 001€ à 700 000€	5,5%	4,5%
700 001€ et plus	5%	4%

2 – HONORAIRES DE VENTE MAXIMUM POUR LES TERRAINS, COMMERCES, PARKING

10% DU PRIX TTC AVEC UN MINIMUM DE 5000€

3 – ESTIMATION (HORS PROJET DE VENTE) : 250€ PAR LOT A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE

LA TVA FIGURANT A CE TARIF EST AU TAUX EN VIGUEUR A LA DATE DE LA FACTURATION DE LA PRESTATION

Présent sur le secteur Aix-Nord depuis 2007

Siège Social : SARL NG IMMOBILIER, 27 Bd de la République 13490 JOUQUES

SARL au capital de 500 € - RCS Aix en Provence N° 801201849

Carte Professionnelle Transactions CPI 1310 2018 000 027 218 CCI MARSEILLE PROVENCE



HONORAIRES LOCATION

1 – HONORAIRES LOCATION HABITATION ZONE NON-TENDUE

PRESTATION	CHARGE LOCATAIRE	CHARGE BAILLEUR
HONORAIRES <i>Entremise et négociation</i>	-	150€
HONORAIRES <i>Visite, dossier et bail</i>	8.07€ TTC/m ²	8.07€ TTC/m ²
HONORAIRES <i>Etat des lieux</i>	3.03€ TTC/m ²	3.03€ TTC/m ²

2- HONORAIRES LOCATION HABITATION ZONE TENDUE

PRESTATION	CHARGE LOCATAIRE	CHARGE BAILLEUR
HONORAIRES <i>Entremise et négociation</i>	-	150€
HONORAIRES <i>Visite, dossier et bail</i>	10.09€ TTC/m ²	10.09 TTC/m ²
HONORAIRES <i>Etat des lieux</i>	3.03€ TTC/m ²	3.03€ TTC/m ²

3 – HONORAIRES LOCATION HABITATION ZONE TRES TENDUE

PRESTATION	CHARGE LOCATAIRE	CHARGE BAILLEUR
HONORAIRES <i>Entremise et négociation</i>	-	150€
HONORAIRES <i>Visite, dossier et bail</i>	12.10€ TTC/m ²	12.10€ TTC/m ²
HONORAIRES <i>Etat des lieux</i>	3.03€ TTC/m ²	3.03€ TTC/m ²

Estimation locative : 150€ par lot

4 – HONORAIRES DE LOCATION PROFESSIONNELLE OU COMMERCIALE

HONORAIRES DE NEGOCIATION, DE BAIL ET D'ETAT DES LIEUX : 25%HT DU LOYER ANNUEL HT, MAJORE DE LA TVA AU TAUX ACTUEL EN VIGUEUR.

5 – HONORAIRES DE LOCATION DE STATIONNEMENT

240€ TTC. CETTE REMUNERATION SERA PARTAGEE PAR MOITIE ENTRE LE BAILLEUR ET LE LOCATAIRE

LA TVA FIGURANT A CE TARIF EST AU TAUX EN VIGUEUR A LA DATE DE LA FACTURATION DE LA PRESTATION

Présent sur le secteur Aix-Nord depuis 2007
 Siège Social : SARL NG IMMOBILIER, 27 Bd de la République 13490 JOUQUES
 SARL au capital de 500 € - RCS Aix en Provence N° 801201849
 Carte Professionnelle Transactions CPI 1310 2018 000 027 218 CCI MARSEILLE PROVENCE



HONORAIRES GESTION

MAISON	APPARTEMENT (copropriété)	IMMEUBLE / COMMERCE
<i>Quittance / encaissement</i>	<i>Quittance / encaissement</i>	<i>Quittance / encaissement</i>
<i>Gestion des relances</i>	<i>Gestion des relances</i>	<i>Gestion des relances</i>
<i>Gestion des travaux d'entretien</i>	<i>Gestion des travaux d'entretien</i>	<i>Gestion des travaux d'entretien</i>
<i>Suivi des assurances</i>	<i>Suivi des assurances</i>	<i>Suivi des assurances</i>
<i>Suivi entretien chaudière et cheminée</i>	<i>Suivi entretien chaudière et cheminée</i>	<i>Suivi entretien chaudière et cheminée</i>
<i>EDL sortie et décompte</i>	<i>EDL sortie et décompte</i>	<i>EDL sortie et décompte</i>
<i>Païement des factures</i>	<i>Païement des factures</i>	<i>Païement des factures</i>
-	<i>Régularisation des charges</i>	<i>Régularisation des charges</i>
-	-	<i>Décompte de charge global</i>
5,80% TTC	6% TTC	6,6% TTC

HONORAIRES COMPLEMENTAIRES

Accès Extranet : 29.45€ / an par lot géré, montant prélevé au mois de Décembre de chaque année

Frais de mise en gérance : 29.25€ déduit du premier loyer

Aide à la déclaration de revenus fonciers : 39,90€

Gestion des diagnostics obligatoires : 19€

Déclaration et suivi du dossier contentieux à la compagnie d'assurance : 49€

Mise en demeure de payer : 19€

Demande de commandement de payer : 38€

Déclaration dossier avocat et suivi (hors souscription du contrat d'assurance Loyer Impayé) : 120€

Mandat à huissier pour lettre de congé (reprise ou vente) : 45€

Clôture de dossier en cours de bail : 234€ par lot

Estimation valeur locative 150€ par lot

Vacation : conseil, expertise, représentation 85€/ heure

LA TVA FIGURANT A CE TARIF EST AU TAUX EN VIGUEUR A LA DATE DE LA FACTURATION DE LA PRESTATION

Présent sur le secteur Aix-Nord depuis 2007

Siège Social : SARL NG IMMOBILIER, 27 Bd de la République 13490 JOUQUES

SARL au capital de 500 € - RCS Aix en Provence N° 801201849

Carte Professionnelle Transactions CPI 1310 2018 000 027 218 CCI MARSEILLE PROVENCE